

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne de prévention des risques, session 2021, dans l'académie de TOULOUSE.**

La directrice de l'Institut National Universitaire Champollion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de TOULOUSE, au titre de l'année 2021 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne de prévention des risques, au titre de l'année 2021, dans l'académie de TOULOUSE :

Monsieur REY Romain, ingénieur d'études de classe normale, président, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Madame ASPE Amandine, ingénieure de recherche hors classe, experte, Ministère de l'enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation, Paris.

Madame MARCHANT-CATELIN Muriel, ingénieure de recherche de 1ère classe, Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse.

Madame BOUCAYRAND Carole, assistante ingénieure, suppléante, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Monsieur GUILLOT Philippe, professeur des universités de 1ère classe, suppléant, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Fait à ALBI , le 30/04/2021

Christelle FARENC, directrice de l'INU

